

Les rôles et les responsabilités dans la formation pratique

La coordonnatrice de stage

Elle est responsable de l'ensemble des processus reliés à la gestion des stages, au placement des étudiantes, et de l'organisation logistique*. À ce titre, elle :

- Assume la gestion courante des stages : rencontres avec les étudiantes pour le choix des milieux de stages, assure le jumelage stagiaire-milieu-préceptrice et communique avec les milieux;
- Organise des rencontres avec des milieux potentiels, assure un lien de communication entre l'Université et les milieux, élabore les protocoles d'entente et procède aux renouvellements;
- Constitue une banque de milieux de stage en s'assurant qu'ils offrent une qualité d'encadrement qui répond aux besoins du programme. Elle établit et maintient les contacts nécessaires au développement de ces milieux de stages;
- Encadre et rencontre les étudiantes en stage afin d'évaluer la pertinence des stages et le rendement des stagiaires. Le cas échéant, il apporte des solutions aux problèmes rencontrés entre les employeurs et les stagiaires;
- Gère les aspects légaux du stage (formation RCR, assermentation de grossesse, absence en maladie, vaccination, mesures de masques);
- Assure le suivi lors de changements aux stages (abandon, changement de préceptrice ou de milieux);
- Anime les rencontres info-stage, pré-stage, et forme les préceptrices de stage dans les milieux;
- Collabore, avec les directeurs de programme, à la rédaction des guides de stage et outils pédagogiques utiles aux étudiantes et aux préceptrices;
- Maintien des liens avec les comités de programmes des différents cycles universitaires afin que les objectifs et les pratiques de stage soient bien arrimés avec les autres cours.

**L'utilisation du genre féminin a été adoptée afin de faciliter la lecture de ce texte.*

**Le terme professeure peut également désigner une chargée de cours.*

La professeure encadreure

La professeure encadreure est une professeure de l'Université qui est désignée par le Département en tant que responsable permanente d'une activité de stage. Elle sert donc de référence et de guide à une professeure qui encadre les étudiantes en stage. À ce titre, elle :

- Élabore le plan de cours cadre;
- Rencontre la professeure pour l'informer de l'ensemble de la tâche spécifique reliée au stage;
- Entérine le plan de cours de la professeure en s'assurant de l'atteinte des objectifs du cours et de ceux du programme et approuve les modes d'évaluation;
- S'assure de l'uniformisation du contenu et des outils pédagogiques entre les professeures, s'il y a lieu;
- Soutient la professeure tout au long du cours-stage;
- Participe au processus de résolution de situations problématiques concernant la professeure et/ou l'étudiante et/ou l'agente de stage, en lien avec les directrices du module et du département;
- En attente de l'attribution du stage à une professeure, répond aux demandes des milieux relatives aux modalités pédagogiques du préceptorat et de la supervision des stages;
- Participe, au besoin, avec le coordonnateur et l'agente de stage, à l'ouverture de nouveaux milieux.

La professeure**

La professeure est responsable de l'orientation et de l'encadrement pédagogiques des étudiantes en stage. À ce titre, elle:

En pré-stage :

- Élabore le plan de cours et les outils pédagogiques à partir du plan de cours cadre et en collaboration avec la professeure encadreuse;
- Participe au jumelage préceptrice-étudiante au besoin;
- Rencontre chacune des préceptrices au début du stage afin de présenter les objectifs de stage et de discuter de ses modalités, de l'évaluation de l'étudiante et des rencontres à prévoir durant le stage;
- S'assure que l'étudiante respecte l'horaire de stage établi avec sa préceptrice;
- Transmet les plans de cours aux préceptrices concernées ainsi qu'à leur supérieure immédiate et au besoin à d'autres répondantes du milieu;
- Prépare la première rencontre de stage en groupe;
- Agit comme ressource de première ligne pour toute demande ou question d'ordre pédagogique émanant des milieux. À cet effet, elle fournit à la préceptrice à la ou aux responsables du milieu un numéro de cellulaire.

Durant le stage :

- Assure l'animation des activités pédagogiques reliées au stage (séminaires, rencontres individuelles, etc.);
- Soutient les préceptrices dans les résolutions de problèmes d'apprentissage vécus par les étudiantes et ce, tout au long du stage. Pour ce faire, elle doit être disponible (joignable par téléphone) durant les heures de stage de toutes ses étudiantes;
- S'assure d'un déroulement satisfaisant lors de situations particulières qui surviennent en cours de stage en collaboration avec les instances concernées;
- Procède à l'évaluation de l'étudiante à la mi-stage et à la fin du stage, en partenariat avec la préceptrice;
- Effectue une correction commentée des travaux de stage;
- Est responsable de l'évaluation sommative de l'étudiante;
- Se réfère à la professeure encadreuse advenant une situation problématique non résolue.
- Avise le plus tôt possible la professeure encadreuse, en cas d'absence, avec une copie conforme au département et au coordonnateur de stage;

En post-stage :

- Anime la rencontre de fin de stage ayant pour but, entre autres, d'évaluer l'organisation du stage en général ainsi que les milieux de stage en fonction des objectifs d'apprentissage poursuivis;
- Rapporte au coordonnateur ou à l'agente de stage toute information relative au milieu de stage qui peut s'avérer pertinente pour l'organisation des stages ultérieurs dans un milieu donné (difficultés ou événements particuliers);
- S'assure de l'envoi d'une lettre de remerciements aux préceptrices et personnes ressources des milieux.

La préceptrice

La préceptrice est la professionnelle qui reçoit et encadre l'étudiante en stage dans le milieu. À ce titre, elle :

Volet organisationnel

- Rencontre la professeure au début du stage afin de discuter des objectifs de stage, de ses modalités, de l'évaluation de l'étudiante et des rencontres à prévoir durant le stage;
- Planifie et structure les expériences d'apprentissage, en collaboration avec l'étudiante.

Volet pédagogique

- Participe à l'accueil et à l'orientation de l'étudiante en milieu de stage;
- Conseille, guide, donne de la rétroaction, supporte et consolide les acquis de l'étudiante;
- Détermine avec l'étudiante si elle possède les compétences nécessaires avant ses interventions;
- Aide l'étudiante à établir les liens entre la théorie et la pratique;
- Encourage l'étudiante à réfléchir et se questionner en regard de ses expériences d'apprentissage;
- Encourage le sens de l'autonomie et de l'initiative de l'étudiante en graduant les apprentissages de l'étudiante à la mesure de ses capacités, en conformité avec les objectifs du stage;
- Encourage chez l'étudiante la recherche et l'utilisation d'informations et de données externes (articles scientifiques, rapports, données statistiques, etc.);
- Évalue avec l'étudiante les éléments en cause lors de difficultés d'apprentissage;
- Participe, avec la professeure, à l'évaluation de l'étudiante à la mi-stage et à la fin de stage;
- Se réfère au besoin à la professeure lorsqu'elle rencontre des problèmes de tout ordre avec l'étudiante.
- Participe idéalement à la rencontre de formation offerte aux préceptrices (lors d'une première expérience à ce titre)

Volet affectif

- Soutient l'étudiante dans son cheminement d'apprentissage et ses difficultés;
- Valorise l'étudiante dans ses découvertes et ses réflexions;
- Encourage le dépassement de soi dans l'atteinte des objectifs du stage.

Le responsable de laboratoire

- Le responsable de laboratoire, en collaboration avec les professeurs concernés, détermine les activités de laboratoire par rapport aux objectifs des cours et des programmes, procède à l'élaboration du contenu des travaux pratiques ainsi qu'à leur mise au point et à leur amélioration; dans ce contexte; il conçoit, rédige et modifie les documents pédagogiques reliés aux laboratoires. Il est responsable de la surveillance générale de l'exécution des travaux pratiques et assure une rétroaction auprès des professeurs, afin d'évaluer la qualité de l'apprentissage pratique et de développer des activités de laboratoire en fonction des objectifs pédagogiques.
- Il assiste le directeur de module dans l'élaboration de politiques touchant les laboratoires, notamment : l'interaction entre le laboratoire et le cours auquel il est rattaché, l'uniformité de présentation de rapports, etc., et assure l'exécution de ces politiques.
- Il voit à la planification et à l'organisation matérielle des activités de laboratoire (équipement, appareils, aménagement des locaux, etc.) assure le recrutement des chargés de travaux pratiques, supervise et dirige leur travail.
- Il participe à l'amélioration physique des laboratoires et effectue l'analyse des caractéristiques des appareils dans le cadre des objectifs fixés, en vue des demandes d'investissement.
- Il peut superviser du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail, en vérifier l'exécution et, sur demande, donner son avis lors de la notation.

L'infirmière étudiante stagiaire

La stagiaire est responsable de ses propres apprentissages. À ce titre, elle :

Avant le stage :

- Indique ses préférences de lieux de stage à l'agente de stage;
- S'assure de son inscription au stage en conformité avec son cheminement personnalisé;
- Participe obligatoirement à une première rencontre de groupe au séminaire pré-stage offert par la professeure;
- Se familiarise et prend connaissance des normes et des politiques de son milieu de stage.

En stage :

- Prend connaissance et applique les normes et politiques de stage de l'UQO (démontre son professionnalisme dans son langage, sa tenue vestimentaire, la confidentialité, sa présence au stage);
- Participe activement à toutes les activités du stage et sait les réfléchir de façon critique afin d'apprendre de chacune d'elle;
- Complète ses expériences cliniques par des lectures susceptibles de favoriser les liens théorie/pratique;
- Se prépare aux séances de supervision et de groupe, s'il y a lieu;
- Respecte les rendez-vous planifiés soit avec la clientèle, avec la personne ressource ou avec la professeure;
- Assure un suivi de ses travaux selon les critères du plan de cours;
- Participe à l'évaluation de ses apprentissages. Évalue et réajuste ses tout au long du stage en collaboration avec la professeure;
- Applique le code de déontologie des infirmières et infirmiers en tout temps.